



## **CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS**

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,

tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : [griffaut.clrd@aol.fr](mailto:griffaut.clrd@aol.fr) site web : [www.clrd.fr](http://www.clrd.fr)



Villages Clubs & Hôtels

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupaa Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

### **8 jours / 7 nuits sur la Côte Languedocienne à PORT BARCARES (Pyrénées Orientales)**

**du samedi 28 JUIN 2025 au samedi 05 JUILLET 2025**

*Port Barcares, Perpignan, Collioure, Espagne Rosas,  
réserve de Sigean, Carcassonne,...*

**Le voyage pourra être annulé si nous ne sommes pas  
au moins 30 personnes et il sera limité à 40 personnes**



**TARIF : base 40 inscrits  
en chambre double ou twin :  
865 € par personne\***

**Supplément chambre individuelle : 175 €\*  
Programme organisé et accompagné  
par Christiane GRIFFAUT**

**Date limite d'inscription : 30 juin 2024**

**\* : L' ANCV doit renouveler en fin d'année  
2024 ses accords pour la période 2025 à  
2028**

**MILEADES va demander ce programme en  
Seniors en Vacances ANCV mais ne pourra  
pas savoir si c'est accordé avant le début de  
l'année 2025.**

**En cas d'accord, les prix seront donc  
revus à la baisse en fonction des tarifs  
ANCV, soit :**

**- 825 € en base 40 inscrits en chambre  
double ou twin (ou 610 € en fonction des  
revenus)**

**- Supplément chambre individuelle : 92 €**

**Dans ce cas, le voyage sera réservé aux  
personnes âgées de + de 60 ans et  
résidant en France**



Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,  
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : [griffaut.clrd@aol.fr](mailto:griffaut.clrd@aol.fr) site web : [www.clrd.fr](http://www.clrd.fr)

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

## Séjour-découverte du Pays Catalan

**PORT BARCARES, station balnéaire dynamique, est un lieu de détente idéal pour rayonner à la découverte des richesses touristiques du Pays Catalan tout en profitant des animations quotidiennes qu'offre le village de vacances.**

Votre village Club\*\*\* Miléade  
à Port Barcares (Pyrénées Orientales)



*Situé à 6 minutes à pied de la plage la plus proche sur la Méditerranée, ce complexe à l'ambiance détendue se trouve à 57 km de l'Espagne.*

*Les appartements simples, de 2 à 3 chambres, disposent du Wi-Fi gratuit, d'une télévision à écran plat, d'une kitchenette, d'un minibar.. Ils comportent tous un patio.*

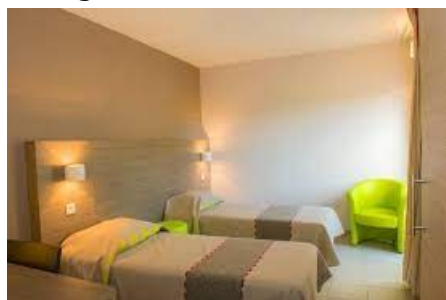
*Le restaurant buffet convivial dispose d'une terrasse. L'établissement possède également une piscine extérieure chauffée, un bain à remous, 2 courts de tennis, un terrain de tir à l'arc, une aire de jeux et un salon de télévision. Parmi les activités proposées figurent des excursions dans les environs, différents sports, ainsi que des jeux pour enfants, des travaux manuels et des animations.*

### Votre programme

**du 28 JUIN au 05 JUILLET 2025**

#### **1<sup>er</sup> jour: DOUBS / PORT BARCARES (66) - environ 800 KM**

Départ tôt le matin en **autocar GT de Pontarlier, Morteau et Besançon**. Déjeuner libre en cours de route (possibilité de prévoir un pique-nique). Arrivée en fin d'après-midi au village club \*\*\* Miléade à Port Barcares (Pyrénées Orientales)



Installation dans les chambres,



**Apéritif de bienvenue.  
Dîner et nuit**

## 2ème jour:

**Matin : Tournoi de Pétanque puis découverte de l'application Miléade (ou temps libre)**



**Dîner au village club et soirée dansante (ou karaoké).**

### Déjeuner au village club

#### **Après-midi: Promenade en BATEAU (5 km environ)**

Transfert en autocar au port du Barcares pour un départ en bateau à la découverte de l'**environnement lacustre de la côte catalane, entre étang et mer méditerranée**

Retour en autocar (ou à pied pour ceux qui le souhaitent) au village club.

## 3ème jour:



#### **Matin: PERPIGNAN - 50 km A/R**

**Visite commentée en petit train de Perpignan**, ancienne capitale des comtes du Roussillon puis **temps libre** dans le centre ville autour du Castillet (50 mn environ) .

Retour au village club pour le **déjeuner**

#### **Après-midi: COLLIOURE (90 km)**

Ancien village de pêcheurs, prisés des artistes peintres venus capturer sa beauté, ce petit port catalan est niché à l'abri d'une crique où se mêlent montagnes des Pyrénées et eaux de la mer Méditerranée : **balade en petit train** (45 mn environ) à travers les vignes en terrasses et jusqu'au pied du Fort Saint Elme pour admirer la vue magnifique sur le littoral et la baie de Collioure, descente sur Port Vendres dont vous longerez les quais avant de revenir par la corniche surplombant la côte rocheuse.



Puis temps libre suivi d'une **dégustation d'anchois**.

Retour au village club pour le **dîner** et la **soirée « grand jeu »** (films, géographie, gastronomie, culture générale,...)

## 4ème jour

**Matin : Journée en ESPAGNE à Rosas (220 km AR)**



**Matin: Promenade en catamaran avec vision sous-marine** (2 heures environ) : départ depuis la baie de Rosas qui est, depuis l'année 2011, au club des 30 plus belles baies du monde et découverte du parc naturel du cap de Creus (la vision sous-marine vous permettra de découvrir les fonds sous-marins riches en diversité).



## **Déjeuner au restaurant**

### **Après-midi: Balade digestive en bord de mer à Rosas**

Rosas est la perle de la Costa Brava



Puis retour avec un arrêt à **La Jonquera** pour le shopping  
Retour au village club pour le **dîner** et la **soirée « locale »** (film sur la région ou intervenant )

## **5ème jour**



### **Matin : SIJEAN, la Réserve Africaine - 80 km A/R**

Située entre Narbonne et Perpignan, la **Réserve Africaine de Sigean** héberge plus de 3 800 animaux sur plus de 300 hectares. Parc animalier semi-naturel, l'espace offert est suffisamment vaste pour que les animaux restent sauvages et expriment pleinement leurs comportements naturels.

**Balade avec votre autocar pendant 1 heure** pour découvrir les fauves, puis 2 à 3 heures de visite à pied au milieu des animaux (de nombreux lieux de repos et d'observation sont judicieusement répartis partout dans le parc qui dispose également de bars, boutiques,... )

Puis retour au village club pour le **déjeuner**.

### **Après-midi: Domaine viticole de Pagnon (20 km A/R)**

**Visite du domaine viticole** en compagnie de Marie Pagnon (propriétaire et vigneronne), d'un ancien moulin à farine et de la cave de vinification (durée entre 1 h 30 et 2 h 00). **Dégustation de 4 vins** (Rosé, Blanc, Rouge et Muscat de Rivesaltes) accompagnée de charcuterie de la boucherie de Torreilles.



Retour au village club pour le **dîner** et la **soirée Loto/Bingo**

## **6ème jour: Journée Repos chauffeur**

**Matinée:** découvrez comment réaliser une **spécialité locale que l'animateur prépare sous vos yeux** : gotez , répondez aux questions d'un quizz régional et repartez avec la recette.

### **Déjeuner au village club**

### **Après-midi : Port Barcares en petit train**

Le petit train vous emmène à travers Le Barcarès pour une balade d'1 heure sur 18 km. Vous pourrez découvrir les 5 grandes facettes de Barcarès

**Dîner et la soirée animée « Haute en couleurs »** avec l'équipe d'animation

## 7ème jour : **CARCASSONNE (210 km A/R)**



**MATIN : Visite en petit train pour un tour historique de la cité de Carcassonne** (25 mn environ) : au départ de la porte Narbonnaise, vous découvrirez sur un circuit pittoresque l'ensemble du système défensif de la Cité de Carcassonne classée au patrimoine mondial de l'Humanité (52 tours toutes différentes, échauguettes, poternes, brelèches, mâchicoulis,...)

**Déjeuner au restaurant**

**APRES-MIDI : Balade** dans la cité

moyenâgeuse, découverte des remparts puis **temps libre**  
Retour au village club pour le **dîner et la soirée « Casino Miléade »**

## 8ème jour: **Retour vers le DOUBS – environ 800 KM**

Petit déjeuner et départ en autocar GT vers Besançon, Morteau et Pontarlier . Déjeuner libre en cours de route. Arrivée en soirée à Besançon, Morteau et Pontarlier.

*Programme donné à titre indicatif, document non contractuel, l'ordre de ce programme peut être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté (jours fériés, météo...)*

### 1) Tarifs pour le **Programme HORS Seniors en Vacances ANCV\*\***

Prix par personne	Base 30 personnes	Base 35 personnes	Base 40 personnes
	Toutes personnes adhérentes	950,00 €	900,00 €

**SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE = 175,00 €\*\***

**\*\*Tarifs susceptibles d'évoluer jusqu'à 20 jours avant le départ à la HAUSSE:**

**EN FONCTION PEN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DU CARBURANT ET DES TAXES**

### 2) Tarifs pour le **Programme AVEC Seniors en Vacances ANCV\*\*\***

Prix par personne	Base 30 personnes	Base 35 personnes	Base 40 personnes
	Personnes adhérentes de + de 60 ans	880,00 €	845,00 €
Si bénéficiaires de l'aide de l'ANCV*** (voir conditions en page 8)	660,00 €	645,00 €	620,00 €

**SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE = 92,00 €\*\*\***

**\*\*\*Tarifs susceptibles d'évoluer jusqu'à 20 jours avant le départ à À LA HAUSSE:**

**EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DU CARBURANT ET DES TAXES**

## CE PRIX COMPREND :

- **Le transport** en autocar GT depuis Pontarlier, Morteau et Besançon (et le retour) ainsi que sur place
- Un accompagnateur CLRD depuis Besançon et pendant tout le séjour
- **L'hébergement** au Village Club \*\*\* Mileade à **PORT BARCARES (Pyrénées Orientales)** sur la base de 2 personnes par hébergement, linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée
- **Le changement de linge de toilette en milieu de séjour**
- **Le ménage en fin de séjour** dans les chambres
- **La pension complète avec vins (et café pour les déjeuners)** du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour
- **Panier-repas froid à emporter pour le retour (sous réserve de programme Seniors en Vacances ANCV)**
- **Les taxes de séjour**
- **Les frais de dossier**
- **Toutes les excursions avec guides**
- Les soirées animées de l'hôtel
- **Les assurances complètes (y compris annulation-voyage de 1,5 % du coût total du voyage, même en cas de rechute de maladie ou de maladie suite à épidémie ou pandémie )**

## CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles et pourboires
- Le supplément chambre seule (limitées en nombre): 92 € par personne et pour le séjour complet (sous réserve de programme Seniors en Vacances de l'ANCV, à défaut et pour le séjour complet et ce sera 175 € par personne)
- La cotisation d'adhésion obligatoire à CLRD (27 € par personne pour l'année 2024)
- Le panier-repas froid à emporter pour le retour (sauf si programme Seniors en Vacances ANCV)

### **ECHEANCIER de paiement :**

- à l'inscription et **au plus tard le 30 juin 2024 : 200 € par personne** par chèque bancaire à l'ordre de CLRD
- **au plus tard le 30 septembre 2024: 250 €** par personne (sans rappel de la part de CLRD) de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage)
- au plus tard le 15 mai 2025: le solde de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage (dont le montant exact\* sera communiqué par courrier postal ou par courriel au plus tard dans le courant du mois d'avril 2025))

\* en fonction des éventuelles évolutions de prix et du nombre de participants au final

### **Conditions d'ANNULATION :**

**Toute annulation doit être signifiée par téléphone, puis par courrier ou courriel à Christiane GRIFFAUT.**

Les frais d'annulation suivants seront alors appliqués :

- à plus de 75 jours du départ : maximum 250 € par personne
- 75 jours à 31 jours avant le départ : maximum 450 € par personne
- 30 jours à 16 jours avant le départ : maximum 650 € par personne
- à moins de 16 jours du départ : 100% du prix du voyage

**Toutefois, ces risques peuvent être partiellement ou totalement couverts par notre assurance “Annulation” (comprise dans l'adhésion à l'association et dont les conditions seront précisées dans le courrier de confirmation de voyage, ou préalablement sur demande) avec une franchise de 10% des frais remboursables, limitée à 100 € mais avec un minimum de 40 €.**

### **Conditions de REMPLACEMENT:**

S'agissant d'un voyage sans transport aérien, il devrait être possible de se faire remplacer par une autre personne jusqu'au jour du départ, dans les mêmes conditions de transport et d'hébergement et sous réserve de l'accord du prestataire terrestre (Mileade ici).

Cette possibilité pourra être accordée sous réserve d'une confirmation écrite de votre part (par courriel ou par courrier postal). Cette formalité est obligatoire et doit être adressée à Christiane GRIFFAUT, ceci même en cas de demande verbale, et à condition qu'il existe une liste d'attente ou que vous trouviez vous-même votre remplaçant(e).

Une fois l'inscription officielle faite par le (la) remplaçant(e), vous serez remboursé(e) de la totalité de vos acomptes payés **sous déduction d'une somme de 40 € par personne pour frais de gestion**, que le(la) remplaçant(e) ait été trouvé(e) par l'association ou par vous-même.

**Ce voyage sera peut-être réalisé dans le cadre du programme  
Seniors en Vacances,  
en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances A. N. C. V.**



Il sera alors destiné aux personnes :

- âgées de 60 ans et plus,
- retraitées et/ou sans activité professionnelle,
- résidant en France

Et :

- au conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé) ; quel que soit son âge, il bénéficie des mêmes conditions que vous ;
- aux enfants accompagnant une personne âgée, s'ils ont moins de 18 ans sans condition de parenté ;
- aux personnes en situation de handicap, pour lesquelles le programme est accessible dès 55 ans ;
- aux aidants familiaux ou professionnels (qui accompagnent une personne malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap - conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

**L'aide financière**

**Une aide au départ en vacances de 204 € par personne sera alors accordée par l'ANCV (sur un seul séjour par an et dans la limite des disponibilités) .**

Elle sera attribuée :

- aux aidants familiaux ou professionnels des personnes en situation de handicap ou de dépendance (sur présentation des justificatifs des personnes aidées).
- **aux retraités dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales:**

Nombre de parts fiscale	1	1,5	2	2,5	3	Ajouter
<b>Personne seule</b>	15 175,00 €	20 288,00 €	25 400,00 €	30 513,00 €	35 625,00 €	5 113,00 € par demi-
<b>Couple marié ou pacsé</b>			28 637,00 €	33 749,00 €	38 862,00 €	part de plus

**Les justificatifs à fournir (avec votre acompte et votre inscription)**

CRITERES	JUSTIFICATIFS (photocopies pour les pièces originales))
- être âgé de 60 ans ou plus à la date de départ (ou de 55 ans ou plus pour les personnes en situation de handicap)	- <b>carte nationale d'Identité ou Passeport</b> ( et, pour les personnes en situation de handicap: carte d'invalidité ou attestation du bénéficiaire de l'AAH de l'année en cours, ou carte « station debout pénible »)
- conjoint (marié ou pacsé) séjournant avec la personne	- avis d'imposition commune
- enfants de moins de 18 ans accompagnant la personne	- <b>carte nationale d'Identité ou Passeport</b>
- <b>revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessus en fonction du nombre de parts fiscales*:</b>	- <b>dernier avis d'imposition complet *</b> (les 3 ou 4 pages complètes : exemple pour inscription à un voyage en 2025, produire l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023)

**\* : il ne sera pas nécessaire de remplir cette condition pour participer au voyage, il suffira d'avoir plus de 60 ans et d'être retraité(e) par exemple (dans ce cas, la subvention de 204 € ne sera pas accordée, mais le voyage sera possible)**